

NÉCROLOGIE

M. Adrien Bochet.

C'est avec le plus vif regret que nous avons appris la mort d'un des membres les plus éminents du Comité supérieur de rédaction du *Génie Civil*, M. Adrien Bochet, directeur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, le 28 décembre 1922, à l'âge de 59 ans.

Né à Paris, le 6 août 1863, sorti de l'Ecole Centrale en 1886, M. Bochet était entré aussitôt comme ingénieur dans la Maison Sautter, Lemonnier et C^{ie}, devenue plus tard les Etablissements Sautter-Harlé et C^{ie}. C'est dans cette importante et justement réputée Société qu'il fit presque toute sa carrière, franchissant rapidement tous les grades pour arriver à celui d'ingénieur en chef. D'abord spécialisé dans l'électricité, il inventa, au début de l'éclairage électrique, une lampe à arc, dite lampe à frein, qui eut un grand succès; il contribua activement à l'application de l'électricité à bord des navires, notamment à l'étude des gouvernails électriques, et fit faire des progrès importants aux projecteurs électriques. Quand apparut le moteur Diesel, il fut l'un des premiers à deviner le développement que devait prendre cette invention; il l'étudia tout particulièrement et fonda, après de nombreuses réalisations, la Société des Moteurs thermiques, pour son exploitation.

Une très intéressante communication qu'il fit, en 1909, à la Société des Ingénieurs civils sur le *moteur Diesel appliqué à la marine* lui valut le prix Goettschalk. L'Académie des Sciences lui avait décerné, en 1919, le prix Henri Wilde, pour son *appareil permettant de saisir et de conserver constamment un avion dans le faisceau d'un projecteur*.

M. Bochet s'était, en effet, particulièrement distingué pendant la guerre. Attaché d'abord à l'Etablissement central de la Télégraphie militaire, il fonda, ensuite, le Service des projecteurs de campagne, puis l'Etablissement central des projecteurs de l'Artillerie. Il assumait la direction de ces Services, et fut nommé commandant du 67^e régiment d'artillerie. Mobilisé comme capitaine, il avait été promu lieutenant-colonel après sa démobilisation.

C'est le 1^{er} janvier 1919 qu'il fut nommé directeur de l'Ecole Centrale en remplacement de notre éminent collaborateur,

M. le sénateur Noël, qui se trouvait dans la nécessité d'abandonner ses fonctions par suite de son état de santé, ébranlé par sa captivité en Allemagne. M. Bochet a apporté dans l'exercice de cette haute charge une initiative, une activité et une compétence qui ont été très remarquées, ainsi qu'une aménité et un dévouement qui ont été autant appréciés par les élèves que par les professeurs.

Aussi, sa fin prématurée, survenue après une douloureuse maladie, a-t-elle laissé des regrets unanimes qui se sont manifestés dans les nombreux discours prononcés devant sa dépouille mortelle, avant son départ pour l'église Saint-Nicolas-des-Champs où a eu lieu la cérémonie funèbre. Nous ne pouvons reproduire même de simples extraits de ces discours, mais nous tenons à mentionner les personnalités qui les ont prononcés à des titres divers:

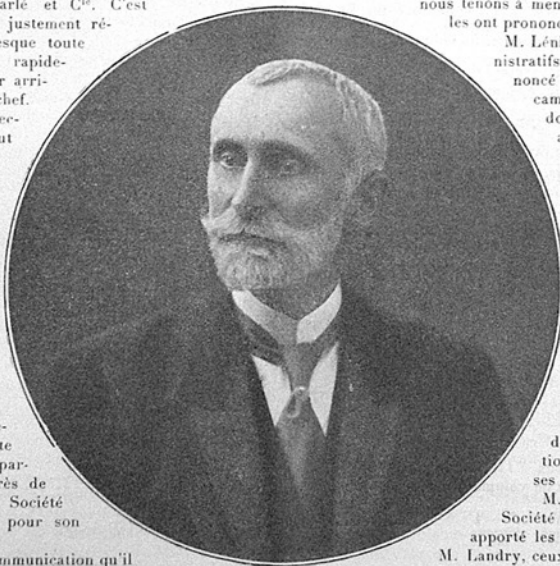
M. Léniau, Chef des services administratifs de l'Ecole Centrale, a prononcé un adieu ému au nom des camarades de la promotion 1886 dont faisait partie le défunt et au nom du personnel de cette Ecole. M. Drouin, Vice-Président du Conseil de l'Ecole, a parlé au nom de ce Conseil, dont M. Bochet était le Président, et M. Garnier, Président de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale, a rappelé combien M. Bochet était dévoué à cette association ainsi qu'à la Société des Amis de l'Ecole Centrale, dont le but est de fournir à cet établissement des subsides pour l'amélioration et le développement de ses laboratoires.

M. Laubeuf, Président de la Société des Ingénieurs civils, a apporté les regrets de cette Société; M. Landry, ceux de l'Académie de Marine; M. Brillouin, ceux de la Société française des Electriciens, dont M. Bochet avait été président en 1910, et enfin M. Janet, ceux de l'Ecole supérieure d'Electricité, à la fondation et au développement de laquelle M. Bochet avait pris une grande part.

Comme représentant du Ministre de l'Instruction publique, M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique, a clos cette série de discours en rendant un dernier hommage à M. Bochet, dont il avait pu apprécier personnellement les éminentes qualités.

Notre regretté collaborateur laisse quatre enfants, dont deux sortis comme lui de l'Ecole Centrale; nous leur adressons l'expression de notre bien vive sympathie et à madame Bochet, nos plus respectueux hommages.

A. D.



ADRIEN BOCHET (1863-1922).